

**LYCEE GRAND NOUMEA**

**NUMERO DE L'ETABLISSEMENT : 9830557N**

**PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 5  
SEANCE DU JEUDI 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2016**

Le Président :



Jean-Luc FAURE,  
Proviseur

Le Secrétaire de Séance :



Madame Manuella LECOCQ,  
Représentante élue des parents d'élèves

# LYCEE GRAND NOUMEA

**NUMERO DE L'ETABLISSEMENT : 9830557N**

**Tableau de présence des membres du C.A. N° 5 du Jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2016.**

<i>Qualités</i>	<i>Noms</i>	<i>P</i>	<i>E</i>	<i>A</i>	<i>Qualités</i>	<i>Noms</i>	<i>P</i>	<i>E</i>	<i>A</i>
<b>Membres de droit</b>					<b>Parents</b>				
Chef d'établissement	JL. FAURE	X			Titulaires	C. MALIAN	X		
Adjoint	F. GUIOCHET	X				M. LECOCQ	X		
Cheffe des travaux	V. BAULE		X			J-C JOUVENELLE		X	
Agent comptable	N. KEMPF	X				S. LAHAYE	X		
C.P.E.	B. PARISOT	X				N. LEE	X		
						D. HUMBERT		X	
Commune de Dumbéa	A. BLANQUET	X							
Personnalité qualifiée	J-G DEWIMILLE		X		<i>Suppléants</i>	H. BAEKELANDT			
Province Sud	H. WAHUZUE-F.		X			D. LETOCART			
Aire Drubéa-Kapumë	M. KATE		X			J. MORLET			
DFPC-NC				X		S. LISSARRAGUE			
						M. CANALDO			
<b>Personnels d'enseignement et d'éducation</b>									
Titulaires	C. LECHAPT	X			<b>Elèves</b>				
	V. TRUTRONE	X			Titulaires	L. METAIS			X
	V. BOIZEAU	X				R. NYIKEINE			X
	J. ESPOSITO	X				O. JAUD			X
	L. WANE	X				J. O'CONNOR	X		
	S. VIGIER	X							
					<i>Suppléants</i>	E. TAURU			
<i>Suppléants</i>	P. GOUZENES					A. OMNIWACK			
	M. MOREZZI					Y. SAIPO			
	M. PEBELLIER					M. CHATENAY			
	M. BATY								
	V. DUNIAS								
	A. HENNION								
<b>Personnels ATOSS</b>									
Titulaires	J. YEIWENE		X						
	C. PERROCHON		X						
	M-A VAMA	X							
	J. TEIVA	X							
<i>Suppléants</i>	P. VILLE								
	M. THONON								
	Y. CIMUTRU								
	U. DURVALINO								

NOMBRE TOTAL : 30    QUORUM : 16    PRESENTS : 18    ABSENTS : 11

QUORUM ATTEINT :     OUI  
 NON

**LYCEE GRAND NOUMEA  
9830557N**

**ORDRE DU JOUR / SOMMAIRE DU CA N°5 DU 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2016**

Décisions, actes et documents annexes classés par nature	Pages n°	Délibérations	Avis
<b><u>I. Questions relatives au fonctionnement :</u></b>			
I.1 Adoption du procès-verbal du CA du 15/11/2016.	04/11	N°44/2016	
I.2 Adoption de l'ordre du jour.	04/11	N°45/2016	
<b><u>II. Questions relatives à l'organisation et au contenu de l'action éducatrice :</u></b>			
II.1 Charte d'engagement contre le harcèlement	05/11	N°46/2016	
II.2 Projet d'établissement 2017-2019 : procédure d'arbitrage	05/11	N°47/2016	
II.3 Répartition 2017 des IMP	06/11	N°48/2016	
<b><u>III. Autres questions relatives au fonctionnement:</u></b> Sans objet.			
<b><u>IV. Questions relatives au domaine budgétaire :</u></b>			
IV.1 Liste complémentaire des contrats et conventions signés en 2016 (pour information)	06/11		
IV.2 Voyage 2017 à Sydney "Au fil du recyclage" - Fiche-action N° 26 du projet d'établissement).	06/11	N°49/2016	
IV.3 Voyage 2017 au Vanuatu "Une école pour tous" - Fiche-action N° 28 du projet d'établissement).	07/11	N°50/2016	
IV.4 Voyage 2017 à Auckland "Une ville éco-citoyenne" - Fiche-action N° 29 du projet d'établissement).	08/11	N°51/2016	
<b><u>V. Questions diverses :</u></b>			
V.1 Mise en œuvre du "droit à la déconnexion numérique"	10/11		
V.2 Bilan HSE du projet d'établissement 2016	10/11		
V.3 Avenir de la Prépa "Santé-Social" en 2017	10/11		

# Lycée du Grand Nouméa

NUMERO DE L'ETABLISSEMENT : 9830557N

Le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement sous la présidence de Monsieur Jean-Luc FAURE.

La séance commence à 17h35.

Sont absents, excusés et non remplacés : Madame Valérie BAULE, Madame WAHUZUE-FALELAVAKI, Monsieur J-G DEWIMILLE, Monsieur M. KATE, Madame Christelle PEROOCHON, Monsieur J. YEIWENE et Monsieur D. HUMBERT.

Sont absents : Mademoiselle Lola METAIS, Mademoiselle O. JAUD, Monsieur R. NYIKEINE, ainsi que le représentant de la DFPC-NC. Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 17 pour un quorum de 16.

Le conseil d'administration est donc installé et peut siéger valablement. Sa composition est jointe en annexe.

La prise de notes et la rédaction du compte-rendu du conseil d'administration sont effectuées par Madame Manuella LECOCQ, représentante élue des parents d'élèves. Le Président du CA accueille enfin comme auditeurs libres Mademoiselle Mélissa HAYE et Monsieur David MORANDEAU, tous les deux étudiants stagiaires en Mathématiques (M2) au lycée du Grand Nouméa.

## **I. Questions relatives au fonctionnement :**

### **I.1 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 15 novembre 2016 :**

Le compte-rendu du précédent CA est adopté à l'unanimité des membres présents.

Conditions du vote :

Votants : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

**Délibération n° : 44/2016**

### **I.2 Adoption de l'ordre du jour :**

Le Président annonce aux membres du CA que deux points seront ajoutés à l'ordre du jour :

- la Charte d'engagement 2017 contre le harcèlement, en point 3 ;
- la répartition 2017 des IMP (indemnités pour mission particulière)

Par ailleurs, il informe les membres du CA des trois questions diverses qui seront examinées en fin de séance, à la demande des représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des membres présents.

Conditions du vote :

Votants : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

**Délibération n° : 45/2016**

17h50 : arrivée de Monsieur Victor TRUTRONE et de Madame VAMA. Le nombre de présents passe à 18.

## **II. Questions relatives à l'organisation et au contenu de l'action éducatrice :**

### **II.1 Charte d'engagement 2017 contre le harcèlement :**

Le Président présente aux membres du CA la Charte d'engagement 2017 contre le harcèlement en rappelant :

- que la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire est une priorité du ministère français de l'Education nationale depuis 2012 ;
- que la rédaction d'une charte d'engagement relève d'une commande de l'Institution (rentrée 2016 en Métropole) et qu'elle devra figurer à terme dans les carnets de correspondance de chaque élève et étudiant.

Il précise ensuite que cette charte 2017 a fait l'objet d'une relecture et de quelques amendements au niveau du CVL, du conseil pédagogique et de la commission permanente, mais qu'elle reste aussi un document de travail que la communauté éducative du LGN devra s'approprier l'année prochaine :

- dès la pré-rentrée des élèves en février (consignes données aux professeurs principaux) ;
- dans le cadre des travaux du CVL ou à l'initiative de certains professeurs dans le cadre de leurs enseignements (EMC) ;
- au niveau enfin de la formation des délégués de classe.

Après discussion, la charte d'engagement 2017 contre le harcèlement au Lycée du Grand Nouméa est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### Conditions du vote :

Votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

### **Délibération n° : 46/2016**

### **II.2 Projet d'établissement 2017-2019 : procédure d'arbitrage :**

Le Président présente aux membres du CA un tableau en deux parties (voir document ci-après en page 6) qui fait la synthèse des actions présentées au titre du Projet d'établissement 2017-2019.

La première partie présente les moyens demandés – tant en HSE qu'en matière de dotation financière – pour permettre au Projet d'établissement d'atteindre ses objectifs :

- 1 374 HSE de besoins horaires exprimés ;
- 4 190 000 XPF.

La deuxième partie propose des ajustements horaires et financiers pour se mettre en cohérence avec la dotation réelle qui a été communiquée à l'établissement en date du 11 novembre dernier :

- 600 HSE de moyens horaires accordés ;
- 2 030 000 XPF de dotation financière octroyée.

Les arbitrages proposés dans le tableau soumis au vote des membres du CA demeurent toutefois conditionnés par le montant des subventions qui seront allouées par chaque "Division", à savoir principalement la DAAC et la DAREIC (cellules figurant en jaune) et pour lesquelles l'établissement n'a reçu aucune information précise à ce jour. Les projets non subventionnés seront de facto annulés et les moyens redistribués sur d'autres actions, après avis du CA.

PROJET D'ETABLISSEMENT 2017-2019  
Arbitrages CA / 01-12-2016

Fiche action	Thème	HSE	XPF PE	XPF VR	Arbitrage	HSE	XPF PE	XPF VR
1	Information / Accueil élèves de Troisième	36			OK	7		
2	Promotion filières d'excellence (CPGE)	30	450 000		OK		130 000	
3	Tutorat classe de Seconde	100			NON			
4	Redoublants Terminale / Français	30			OK	30		
5	Internat pédagogique	300			OK	220		
6	Projet Voltaire		300 000		OK		300 000	
7	Labellisation "Lycée des Métiers"							
8	Liaison Ecole/Entreprises	80	100 000		OK	50	100 000	
9	Ouverture de l'option ISN (rentrée 2018)							
10	Tutorat Sciences Po	100			OK	60		
11	Economie / 3ème année DCG	20			OK	20		
12	Formation logiciel SAGE/SAARI (DCG)	10			OK	10		
13	Groupe de pilotage numérique	60			OK			
14	Renouvellement du parc informatique							
15	Titularisation et formation des personnels	30			NON			
16	Atelier "Scrabble"	30	30 000		OK	20	30 000	
17	Atelier Danse "Bharatanatyam"	30	20 000	125 000	OK	10	20 000	125 000
18	Atelier Théâtre - INTERNAT	40	110 000		NON			
19	Atelier Danse "Hip-Hop"		20 000	125 000	OK	Projet global - Internat (FA-31)		
20	Atelier visuel du "Vivre ensemble"		20 000	125 000	OK	Projet global - Internat (FA-31)		
21	Atelier "Je peins donc je suis"	30	70 000	125 000	OK	16	70 000	125 000
22	Création d'un club "Astronomie"	40	100 000		OK	Projet global - Internat (FA-31)		
23	Fête de la Science internationale	20	20 000	200 000	OK	10	20 000	200 000
24	Eco-Label "E3D"	40	300 000		OK	32	200 000	
25	Atelier "Recyclage"		20 000	125 000	OK	Projet global - Internat (FA-31)		
26	Au fil du recyclage	20	440 000	300 000	OK	16	200 000	300 000
27	Amitiés - Amistades	30	200 000	200 000	OK		200 000	400 000
28	Vanuatu : Une Ecole pour tous	20	400 000	300 000	OK	16	200 000	250 000
29	Auckland : une ville éco-citoyenne	20	300 000	250 000	OK	16	200 000	250 000
30	Projet Vie scolaire - EXTERNAT							
31	Projet Vie scolaire - INTERNAT		500 000		OK		500 000	
32	Education Santé & Citoyenneté	80	260 000		OK	13	260 000	
33	Classe Défense et Sécurité Globale		200 000		OK		100 000	
34	La médiation par les Pairs	80	200 000		NON...			
35	Formation à la problématique "3E"	8	40 000		OK	8	40 000	
36	Atelier Théâtre - EXTERNAT	30	70 000	125 000	OK	30	70 000	125 000
37	Femmes du Caillou ou d'ailleurs	30	20 000	125 000	OK	Projet global - Internat (FA 31)		
38	Défi Lecture / Labellisation "3E"	30			OK	16		
Total 1		1 374	4 190 000	2 125 000				
Dotation VR		600	2 030 000					
Total 2						600	2 640 000	1 775 000

Pour mémoire :  
Convention LSF / BTS  
Transports...

700 000  
850 000

Total 3 :

4 190 000

Après discussion (il est précisé que la Fiche-action N° 36 ne sera pas consacrée aux seuls élèves de l'Externat), les ajustements proposés sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité des membres présents.

Conditions du vote :

Votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

**Délibération n° : 47/2016**

**II.3 Répartition des IMP – Année scolaire 2017 :**

Le Président présente aux membres du CA le tableau de répartition des indemnités pour mission particulière (IMP), déjà discuté en conseil pédagogique et en commission permanente. Ce tableau est joint en annexe.

Concernant le tutorat Seconde, il est décidé de permettre à six enseignants volontaires de bénéficier d'1/4 d'IMP pour accompagner les élèves de Seconde relevant de ce dispositif, soit un total de 1,5 IMP.

Après discussion, la répartition 2017 des IMP est soumise au vote et adoptée à l'unanimité des membres présents.

Conditions du vote :

Votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

**Délibération n° : 48/2016**

**III. Autres questions relatives au fonctionnement :**

Sans objet

**IV. Questions relatives au domaine budgétaire :**

**IV.1 Liste complémentaire des contrats et conventions signés en 2016.**

Madame Nathalie KEMPF, gestionnaire agent comptable de l'établissement, présente pour information aux membres du CA la liste des contrats et conventions signés en 2016, dans le prolongement des informations transmises lors des précédents CA.

La liste en question est jointe en annexe au présent procès-verbal.

#### **IV.2 Adoption de la réalisation d'un voyage en Australie 2017 :**

Madame Nathalie KEMPF, gestionnaire agent comptable de l'établissement, présente ensuite aux membres du CA le projet de voyage "Au fil du recyclage", organisé à Sydney (Fiche action N° 26 du projet d'établissement 2017-2019) par Madame Sandrine ALBINET pour 32 élèves de Première STMG :

- le budget prévisionnel s'élève à 5 724 000 XPF en recettes et en dépenses ;
- la participation des familles est de 90 000 XPF ;
- la participation des deux accompagnateurs est de 0 XPF ;

Le chef d'établissement est habilité à créer une régie temporaire d'avances, après avis conforme de l'agent comptable, pour toutes les dépenses liées au bon déroulement du séjour.

Après délibération, le projet de réalisation du voyage en Australie est soumis au vote et adopté à l'unanimité des membres présents.

##### Conditions du vote :

Votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

#### **Délibération n° : 49/2016**

#### **IV.3 Adoption de la réalisation d'un voyage au Vanuatu 2017 :**

Madame Nathalie KEMPF, gestionnaire agent comptable de l'établissement, présente ensuite aux membres du CA le projet de voyage "Une Ecole pour tous", organisé à Port-Vila (Fiche action N° 28 du projet d'établissement 2017-2019) par Madame Anne YVEN-MICHEL pour 30 étudiants de BTS ESF :

- le budget prévisionnel s'élève à 3 375 000 XPF en recettes et en dépenses ;
- la participation des familles est de 35 000 XPF ;
- la participation des deux accompagnateurs est de 0 XPF ;

Le chef d'établissement est habilité à créer une régie temporaire d'avances, après avis conforme de l'agent comptable, pour toutes les dépenses liées au bon déroulement du séjour.

Après délibération, le projet de réalisation du voyage au Vanuatu est soumis au vote et adopté à l'unanimité des membres présents.

##### Conditions du vote :

Votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

#### **Délibération n° : 50/2016**

#### **IV.4 Adoption de la réalisation d'un voyage en Nouvelle-Zélande 2017 :**

Madame Nathalie KEMPF, gestionnaire agent comptable de l'établissement, présente ensuite aux membres du CA le projet de voyage "Découverte d'une ville éco-citoyenne", organisé à Auckland (Fiche action N° 29 du projet d'établissement 2017-2019) par Madame Evelyne SOW pour 24 étudiants de BTS ESF :

- le budget prévisionnel s'élève à 3 460 000 XPF en recettes et en dépenses ;
- la participation des familles est de 80 000 XPF ;
- la participation des deux accompagnateurs est de 0 XPF ;

Le chef d'établissement est habilité à créer une régie temporaire d'avances, après avis conforme de l'agent comptable, pour toutes les dépenses liées au bon déroulement du séjour.

Après délibération, le projet de réalisation du voyage à Auckland est soumis au vote et adopté à l'unanimité des membres présents.

##### Conditions du vote :

Votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

#### **Délibération n° : 51/2016**

#### **V. Questions diverses :**

Le Président du CA indique que quatre questions diverses lui ont été communiquées par les représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation.

##### **V.1 Discussion autour de la mise en œuvre du "droit à la déconnexion numérique" :**

Le Président du CA précise que cette disposition est contenue dans la Loi Travail, dite aussi Loi El Khomri, et qu'elle est censée être appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Il accueille cette initiative avec bienveillance et annonce, sans qu'il soit forcément question de "charte", son accord de principe pour que soient mises à la réflexion du plus grand nombre des normes visant à réguler l'utilisation des outils numériques dans le cadre professionnel, tout en respectant les temps de repos et de congés, ainsi que la vie personnelle et familiale des différents membres de la communauté éducative du LGN.

La proposition est faite de constituer dans ce sens un groupe de travail qui pourrait se réunir le jour même de la pré-entrée 2017 et faire des propositions à la direction du LGN.

##### **V.2 Point sur l'utilisation des HSE (projet d'établissement 2016) :**

Le Président du CA présente aux membres du CA un document récapitulatif :

- d'une part, le volume d'HSE octroyé pour le bon fonctionnement du projet d'établissement en 2016 (500 HSE, dont 400 de dotation initiale et 100 en dotation complémentaire – courrier DIVEET en date du 29 août 2016) ;

- d'autre part, l'usage qui a été fait de ces 500 HSE au titre du projet d'établissement 2016.

Il ressort de cette présentation, outre le fait que nombre d'heures ont été consommées en 2016 sans lien direct avec le projet d'établissement initial (oraux blancs Prépa Santé-Social, soutien en espagnol BTS, remise à niveau Seconde en Japonais...), que certains enseignants tuteurs relevant du dispositif "Sciences Po" n'ont pas encore été payés (la déclaration n'a pas été faite...) alors que le reliquat se situe à 1,50 HSE. Le Président du CA s'engage à obtenir, auprès de la DIVEET, la "rallonge" nécessaire à la rémunération de ces mêmes enseignants.

### **V.3 Point sur l'avenir de la Prépa Santé-Social :**

Le Président du CA précise aux membres du CA que cette préparation n'a pas été validée au final dans l'offre de formation pour 2017 en Nouvelle-Calédonie.

Il demeure toujours dans l'attente des moyens qui seront alloués au LGN pour permettre à cette préparation d'ouvrir dans les meilleures conditions, sachant néanmoins que :

- quelle qu'en soit la forme, cette préparation conservera en 2017 son statut de FCIL (formation complémentaire d'initiative locale) et que, de ce fait, les personnes qui en relèveront ne pourront bénéficier, ni du statut d'étudiant, ni des bourses afférentes ;
- si la dotation allouée prend la forme d'HSE, la Prépa Santé-Social n'ouvrira pas et que l'établissement se trouvera contraint d'informer les 24 personnes d'ores et déjà inscrites à ce dispositif de l'obligation pour elles de renoncer à cette préparation.

Le Président s'engage enfin à informer les membres du CA de l'évolution à venir de cette situation.

La séance du conseil d'administration est levée à 19h30.

**Indemnités pour mission particulière (IMP)  
en établissement  
Année scolaire 2017**

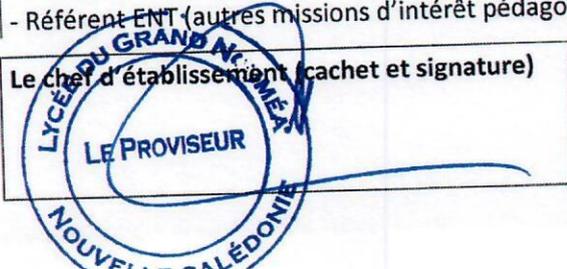
Etablissement	LYCEE DU GRAND NOUMEA
Rappel enveloppe IMP	15
Date du CA	01/12/2016

Avis favorables	19
Avis défavorables	0
Abstentions	0

Conformément à l'article 8 du décret n°2015-475 du 27 avril 2015, après consultation du conseil pédagogique, le chef d'établissement présente, pour avis du conseil d'administration, l'attribution d'indemnités pour mission particulière comme suit :

Mission particulière : (article 6 et 7 du décret n°2015-475)	Taux IMP (en francs CFP) (article 1 arrêté du 27/04/2015)		Type de mission (annuelle/ponctuelle)
	Nouméa	Nord et Iles	
- Coordination en sciences et vie de la terre	258 055 (1)	258 055 (1)	annuelle
- Coordination en sciences physiques	129 027 (1/2)	129 027 (1/2)	annuelle
- Coordination en économie et gestion	129 027 (1/2)	129 027 (1/2)	annuelle
- Coordination en histoire-géographie - EMC	129 027 (1/2)	129 027 (1/2)	annuelle
- Coordination en mathématiques	129 027 (1/2)	129 027 (1/2)	annuelle
- Coordination en Lettres	129 027 (1/2)	129 027 (1/2)	annuelle
- Coordination en LV1	129 027 (1/2)	129 027 (1/2)	annuelle
- Coordination en LV2 / Espagnol	64 514 (1/4)	64 514 (1/4)	annuelle
- Coordination en LV2 / Japonais	64 514 (1/4)	64 514 (1/4)	annuelle
- Coordination en SES	129 027 (1/2)	129 027 (1/2)	annuelle
- Coordination STMS	64 514 (1/4)	64 514 (1/4)	annuelle
- Coordination en Biochimie + Santé Environnement	64 514 (1/4)	64 514 (1/4)	annuelle
- Coordination en philosophie	516 110 (2)	516 110 (2)	annuelle
- Coordination des act. physiques, sportives et artistiques	64 514 (1/4)	64 514 (1/4)	annuelle
- Référent BTS ESF	64 514 (1/4)	64 514 (1/4)	annuelle
- Référent BTS SIO	64 514 (1/4)	64 514 (1/4)	annuelle
- Référent BTS SP3S	516 110 (2)	516 110 (2)	annuelle
- Référent pour les ress. et usages pédago. numériques	129 027 (1/2)	129 027 (1/2)	annuelle
- Référent Culture	129 027 (1/2)	129 027 (1/2)	annuelle
- Référent "3E"	129 027 (1/2)	129 027 (1/2)	annuelle
- Référent décrochage	64 514 (1/4)	64 514 (1/4)	annuelle
- Référent CPGE (coordination ECE / ECT)	64 514 x 6 (1,5)	64 514 x 6 (1,5)	annuelle
- Tutorat Seconde (6 x 1/4 - 129 027)	129 027 (1/2)	129 027 (1/2)	annuelle
- Référent ENT (autres missions d'intérêt pédago. Et éduc.)			

Le chef d'établissement (cachet et signature)



Transmis au Vice-Recteur le :

05/12/2016



## REPARTITION HSE 2016

Dotation initiale DIVEET = 400 heures (courrier DIVEET en date du 14/03/16).  
Dotation complémentaire DIVEET = 100 heures (courrier du 29/08/16).  
Dotation projet d'établissement = 500 heures.

Internat pédagogique = 215 heures.

Tutorat Sciences Po = 54 heures.

Formation/logiciel comptabilité DCG (M.DELATRE) = 10 heures.

Préparation à l'épreuve de français (redoublants terminales - Mme DESVALS) = 14 heures.

Oraux blancs prépa Santé Social (Mme YVEN-MICHEL - M.GABRIEL-ROBEZ) = 30 heures.

Remise à niveau seconde en japonais (Mlle STRZEMPEK) = 10 heures.

Soutien lettres option histoire des arts (Mme VEYRET) = 8 heures.

Projet BTS SP3S (M.GABRIEL-ROBEZ - Mme DESCHAMPS CDI = 8 heures + 8 IPE.

Projet DNL (M.DARJANA) = 8 heures.

Soutien espagnol BTS (Mme ARELLANO) = 10.50 heures.

Projet post-bac Design (Mme PALERME) = 6 heures.

Liaison Ecole-Entreprise = 30 heures.

Accueil 3<sup>ème</sup> présentation enseignement exploration = 7 heures.

IPE surveillants = 80.

Reliquat de 1.50 au 01/12/16.



LYCÉE DU GRAND NOUMÉA  
LE PROVISEUR  
NOUVELLE-CALÉDONIE

proviseur,  
J.L FAURE